commercial avec les Etats-Unis au moyen duquel nous commerçons librement avec eux sur tous les produits de la terre et des pêcheries. Quelle objection y aurait-il à ce qu'un commerce libre fût établi entre des colonies qui sont toutes soumises à la même autorité? Elles jouiraient alors de tous les avantages qui pourraient en résulter sans entrer dans une union politique dont on ne peut sonder toute la profondeur. (Ecoutez! écoutez!)—Je m'oppose au projet de confédération, parce qu'au lieu de nous donner de la force pour nous défendre, elle sera une source de faiblesse incalculable. Comment peut-on croire qu'en ajoutant 700 milles à notre grande frontière, cela nous rendra plus fort contre l'ennemi, quand le territoire à ajouter ne contient pas déjà assez d'habitants pour le défendre? Pense-t-on que si nous avions une guerre avec les Américains, ils n'attaqueraient pas les provinces auglaises sur tous les points? Ils attaqueraient Terreneuve, l'Isle du Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick aussi bien que les deux Canadas. Un pays sans profondeur comme celui que l'on propose de former ici, n'a pas son pareil sous le soleil. Il serait vulnérable sur tous les points, avec sa frontière de 1600 à 1800 milles. Sa forme géographique ressemblerait à celle d'une anguille. Il serait tout sur la lougueur, rien sur la largeur. Rien ne serait plus facile que de le couper en petits bouts, et aucune des parties ainsi tranchées ne pourrait porter secours à l'autre. Plus nous aurons de pays comme les provinces que l'on veut nous adjoindre, plus nous serons faible, plus ils seront une source d'embarras pour nous sous le rapport de la défense militaire. (Ecoutez! étoutez!)—Je m'oppose au projet de confédération, parce que je considère que c'est le produit d'une conspiration contre les droits populaires en Canada, et que l'on espère réussir à lancer le peuple dans une voie funeste à ses véritables intérêts, en faisant briller à ses yeux toutes sortes de prodiges, qui s'accompliraient dans la suite pour la prospérité du pays, s'il voulait seulement accepter la nouvelle forme de gouvernement qu'ou veut lui imposer.-Je m'oppose au projet de confédération, parce que l'on veut perpétuer, sur une plus grande échelle, un état de choses qui ne convient pas aux populations d'Amérique, quand elles ont atteint l'age de majorité, -état de choses qui n'est évidemment pas fait pour un pays où il n'y a pas de castes, pas de privilégiés,

pas d'aristocratie héréditaire, où tous les hommes sont égaux, socialement et politiquement, par la force des circonstances.-Je m'oppose au projet de confédération, parce que je désire que nous soyons aussi libres que possible dans le choix que nous aurons à faire pour le gouvernement futur du Canada, lorsque nous sortirons de l'état colonial. Je dois dire que je ne partage pas les illusions de certaines personnes sur la grandeur des destinées d'un royaume que nous pourrions fonder des à présent dans l'Amérique du Nord, et que je suis loin de croire que ce serait avantageux pour nous.-Je m'oppose au projet de confédération, parce que je nie à cette chambre le droit de changer la constitution politique du pays, comme on propose de le faire, sans en appeler au peuplo, pour le consulter sur un point aussi important. Voilà les principales raisons qui me portent à opposer le projet du gouvernement! Mais ce u'est pas tout: il y a encore beaucoup d'autres considérations à faire. On a ouvert la porte de l'avenir du pays en nous soumettant ce projet, et je veux, moi aussi, essayer d'y pénétrer. J'ai dit que la nouvelle organisation que l'on veut implanter ici ne convient pas à nos ressources, ni à nos besoins. Il semblerait que nous ne pouvors atteindre une limite raisonable en Canada, pour l'administration des affaires publiques. On trouve que notre système n'est pas assez extravagant : on veut lui en substituer un autre qui le sera encore plu«. Nos voisins ont établi une politique économique, qui leur est beaucoup plus avantageuse que la nôtre ne le serait à aucun pays. Nous payons ici beaucoup plus qu'aux Etats-Unis, quoiqu'ils soient infiniment plus riches que nous ne le sommes. En faisant une liste des salaires des gouverneurs des Etats de l'Union, pour la comparer avec la liste des salaires que nous payons ici, à nos principaux employés publics, on serait surpris de la différence qui existe contre nous. Voici un tableau des salaires des gouverneurs avec la population de chaque Etat :

| | Etats. | Population. | Salaires. |
|----|---------------|-------------|-----------|
| 1. | Maine | 628,276 | \$1500 |
| 2. | New-Hampshire | 226,073 | 1000 |
| 3. | Vermont | 315.098 | 1000 |
| 4. | Massachusetts | 1 231 066 | 3590 |
| 5. | Rhode-Island | 174.620 | 1000 |
| | Connecticut | 460,147 | 1100 |
| 7 | New-York | 3,880,735 | 4000 |
| 8 | New-Jersey | 672,035 | 3000 |
| 9. | Pennsylvanie | 2,906,115 | 4000 |